

Parcours de soins somatiques en ambulatoire

à destination des patients de L'EPSM Vendée

“Le parcours de soins somatiques en ambulatoire” en quelques mots



Parcours de soins
File active
EPSM Vendée



Patients sans médecin traitant ou
en rupture de soin somatique
> 18 ans suivi en CMP ou HDJ



Déploiement **progressif** sur
l'ensemble des secteurs de
psychiatrie adulte
(cf. [cartographie](#))

Présentation du parcours

Objectif : Favoriser l'accès aux soins et réorienter vers les ressources du territoire.

Inclusion d'un patient : repérage par le CMP ou l'HDJ ou par un autre PS (le patient doit impérativement être suivi dans un CMP ou HDJ de l'hôpital Mazurelles)

→ Prescription faite par le médecin psychiatre ou le somaticien ou par l'IPA du CMP/ EPSM

→ Porte d'entrée = primo-consultation réalisée par l'IPA

- Anamnèse du parcours de soin somatique
- Point sur les suivis en cours et interrompus
- Examen clinique complet +/- ECG
- Prévention (vaccinations, addictologie,...) et dépistages
- Point sur le DMP
- Inscription sur la liste d'attente en MG
- Prescription d'examen biologiques et d'examen complémentaires

→ Bilan d'activité et de sédentarité avec un enseignant APA + réorientation vers les ressources du territoire (possible proposition de 13 séances en amont si besoin)

→ Si besoin d'une consultation avec un autre professionnel de santé : travail avec les ressources du territoire (si manquante : possibilité de solliciter les ressources de soins somatiques de l'EPSM : diététicien, infirmier, aide soignant, sage-femme)

→ Si patient en rupture de soin : lien fait avec le médecin traitant